



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/COCOA.9/10  
2 juillet 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**Réunion convoquée en application du paragraphe 3  
de l'article 58 de l'Accord international de 2001  
sur le cacao**  
Londres, 4 juin 2003

**DÉCISION DE LA RÉUNION CONVOQUÉE EN APPLICATION  
DU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 58 DE L'ACCORD  
INTERNATIONAL DE 2001 SUR LE CACAO**

*Les Gouvernements des États, et la Communauté européenne, figurant à l'annexe I  
de la présente décision,*

*Agissant en application du paragraphe 3 de l'article 58 de l'Accord international de 2001  
sur le cacao,*

*Réunis à Londres le 4 juin 2003,*

*Ayant accepté que la Communauté européenne peut approuver l'Accord,*

*Prenant note que les gouvernements de six pays producteurs, représentant 72,1 % des  
voix conformément à l'annexe A de l'Accord, et les gouvernements des pays consommateurs  
comprenant la Communauté européenne et trois États qui n'en sont pas membres, représentant  
60,05 % des voix conformément à l'annexe B de l'Accord, ont déposé leurs instruments  
de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, ou ont notifié le dépositaire  
qu'ils appliqueraient l'Accord à titre provisoire à son entrée en vigueur,*

1. *Décident de mettre l'Accord international de 2001 sur le cacao en vigueur entre eux  
à titre provisoire et en totalité au 1<sup>er</sup> octobre 2003;*

2. *Décident aussi que tout État énuméré à l'annexe II ou tout autre État ayant,  
avant le 30 septembre 2003, déposé ses instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation  
ou d'adhésion, ou notifié le dépositaire qu'il appliquerait l'Accord à titre provisoire à son entrée  
en vigueur, sera considéré comme figurant à l'annexe I de la présente décision.*

**Annexe I**

**ACCORD INTERNATIONAL DE 2001 SUR LE CACAO**

**Membres exportateurs**

Côte d'Ivoire  
Gabon  
Ghana  
Malaisie  
Nigéria  
Togo

**Membres importateurs**

Communauté européenne

Allemagne  
Autriche  
Belgique/Luxembourg  
Danemark  
Espagne  
Finlande  
France  
Grèce  
Irlande  
Italie  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède

Pays non membres de la Communauté européenne

Fédération de Russie  
République slovaque  
Suisse

**Annexe II**

**ACCORD INTERNATIONAL DE 2001 SUR LE CACAO**

Brésil  
Cameroun  
République dominicaine

-----